

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ATTESTATION NOMINATIVE

Nom société RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL :

FORME JURIDIQUE (SAS, SARL , AUTO- ENTREPRENEUR etc ..)

Siret :

Adresse du siège social :

Coordonnées :

N° de contrat :

Date de la demande :

OBJET DE LA DEMANDE

☐ Chantier couvert (demande du maître d'ouvrage)

☐ Coût total du chantier supérieur à 15 000 000 € HT

☐ Montant du marché supérieur à 500 000 € HT

☐ Le contrat ne couvre pas la ou les mission(s) réalisée(s) ☐ Procédés
et/ou techniques non-courantes ☐ DOC antérieure à la date d'effet du
contrat :

☐ L'ancien assureur n'a pas souhaité étendre les garanties au chantier

☐ L'entreprise n'existait pas lors de la DOC

☐ L'ancien assureur est défaillant, nom de la compagnie :

INFORMATIONS

Maître d'ouvrage :

Adresse du chantier :

**Désignation de l'opération de construction (maison individuelle, bâtiment collectif, local commercial,
etc..):**

Date de la Déclaration d'Ouverture de Chantier :

Date de fin de chantier prévue :

Planning de votre mission :

- Début prévu le :
- Fin prévue le :

Coût global de construction Tous Corps d'Etats¹ - Montant en HT *honoraires compris :

Activités exercées par l'Assuré :

Type de construction (maison individuelle, bâtiment collectif, local commercial, etc.)

Objet des travaux (construction neuve, rénovation, extension, aménagements, etc.)

Nature de la ou des mission(s) réalisé(s) :

Effectifs affectés à cette mission :

Montant de votre marché (en € HT) :

La réalisation de la mission fait-elle appel à des techniques non-courantes¹ :

☐ Non

☐ Oui. Si oui, préciser de quoi il s'agit :

Vous agissez en qualité de :

☐ Locateur d'ouvrage

☐ Sous-traitant

Faites-vous appel pour ce chantier à un ou des sous-traitants : ☐ Oui ☐ Non

Dans quelle proportion ?

DOCUMENTS A NOUS TRANSMETTRE

- Copie de votre devis accepté par votre client
- Copie de l'attestation d'assurance décennale du ou des sous-traitants concernés (nominative de chantier)
- Demande du maître d'ouvrage en matière d'assurance (extrait du CCAP ou du Marché en matière d'assurance, ou modèle d'attestation fourni par le maître d'ouvrage)
- Si le maître d'ouvrage a souscrit un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (ou Police Complémentaire d'Ouvrage, ou Police Complémentaire de Groupe, ou de 2ème ligne)¹ : fournir une copie de l'attestation d'assurance

¹ Par "TRAVAUX DE TECHNIQUE NON COURANTE", il faut entendre ceux dont la réalisation est prévue avec des matériaux et des procédés :

- non conformes aux Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), aux documents édités par les Pouvoirs Publics (notamment les fascicules du C.C.T.G) applicables aux marchés des Travaux Publics, aux Normes Françaises (N.F.), aux règles professionnelles et documents techniques des organismes professionnels et, plus généralement, conformes aux matériaux et modes de constructions traditionnels,
- Et n'ayant pas fait l'objet d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec) du C.S.T.B. en cours de validité, et n'appartenant pas à une famille mise en observation par la Commission Prévention Produit (C2P),
- Et ne faisant pas l'objet d'un Pass'innovation « vert » délivré par le C.S.T.B. en cours de validité,
- Et n'ayant pas fait l'objet d'un cahier des charges visé par un contrôleur technique agréé et en cours de validité.